

MAIRIE d. la Garde

ARRONDISSEMENT de Couture

Du Cinq Janvier an mil huit cent quarante à Neuf heures du soir.
 ACTE DE NAISSANCE d. Armand Charles Rose
 né à la Garde le Quatre Du Janvier à Neuf
 heures du soir fils d. Auguste Rose
 profession d. cultivateur âgé de quatre ans, domicilié
 à la Garde et d. Marie Catherine
 âgée de quatre ans, domiciliée à la Garde

N° 1

Rose

Armand Charles

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jacques Rose père d. l'enfant
 âgé de quatre ans, profession d. cultivateur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Charles Antoine Guichard âgé de vingt ans, ans,
 profession d. cultivateur domicilié à la Garde

Second témoin, Charles Dominique âgé de vingt ans, ans,
 profession d. cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi Armand Auguste Rose maire de
 la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
Armand Rose

Armand

MAIRIE d. la Garde

ARRONDISSEMENT de Couture

Du Quatre Janvier an mil huit cent quarante à Dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d. Armand Auguste Rose
 né à la Garde le Dix Du Janvier à Neuf
 heures du matin fils d. Auguste Auguste Rose
 profession d. cultivateur âgé de quatre ans, domicilié
 à la Garde et d. Marie Catherine
 âgée de quatre ans, domiciliée à la Garde

N° 2

Rose

Armand Charles

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le sieur Auguste Auguste Rose
 âgé de quatre ans, profession d. cultivateur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Charles Auguste Rose âgé de vingt ans, ans,
 profession d. cultivateur domicilié à la Garde

Second témoin, Charles Dominique âgé de vingt ans, ans,
 profession d. cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi Armand Auguste Rose maire de
 la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
Armand Rose

Armand

Armand

MAIRIE d. la Garde

ARRONDISSEMENT de Couture

Du Quatre Janvier an mil huit cent quarante à Dix heures du matin
 ACTE DE NAISSANCE d. Armand Auguste Rose
 né à la Garde le Dix Du Janvier à Neuf
 heures du matin fils d. Auguste Auguste Rose
 profession d. cultivateur âgé de quatre ans, domicilié
 à la Garde et d. Marie Catherine
 âgée de quatre ans, domiciliée à la Garde



N° 3

Rose

Armand Charles

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le sieur Auguste Auguste Rose
 âgé de quatre ans, profession d. cultivateur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Charles Auguste Rose âgé de vingt ans, ans,
 profession d. cultivateur domicilié à la Garde

Second témoin, Charles Dominique âgé de vingt ans, ans,
 profession d. cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi Armand Auguste Rose maire de
 la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
Armand Rose

Armand

Armand

MAIRIE d. la Garde

ARRONDISSEMENT de Couture

Du Quatre Janvier an mil huit cent quarante à Dix heures du soir
 ACTE DE NAISSANCE d. Armand Auguste Rose
 né à la Garde le Dix Du Janvier à Neuf
 heures du soir fils d. Auguste Auguste Rose
 profession d. cultivateur âgé de quatre ans, domicilié
 à la Garde et d. Marie Catherine
 âgée de quatre ans, domiciliée à la Garde

N° 4

Rose

Armand Charles

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
 Sur la déclaration à moi faite par le sieur Auguste Auguste Rose
 âgé de quatre ans, profession d. cultivateur
 domicilié à la Garde

Premier témoin, Charles Auguste Rose âgé de vingt ans, ans,
 profession d. cultivateur domicilié à la Garde

Second témoin, Charles Dominique âgé de vingt ans, ans,
 profession d. cultivateur domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi Armand Auguste Rose maire de
 la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
Armand Rose

Armand

Armand